Dossier de presse



# Production d'énergie solaire sur les bâtiments publics et pose de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Saint-Mary

Mardi 10 novembre 2026 à 15 h

Chemin de Saint-Mary - CAHORS

PRÉFÈTE DU LOT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Communiqué | p. 3-4 |
| La production photovoltaïque sur les bâtiments publics | p. 5 |
| Opérateur et financements | p. 6 |



CONTACT PRESSE

Service communication Ville de Cahors / Grand Cahors
Annette CASTEL GAY



Crédits photos : A. Castel-Gay, A. Callès, P. Lasvènes, A. Deweerdt

# COMMUNIQUÉ

## Pose de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Saint-Mary

*Déploiement de la production d'énergie solaire dans les bâtiments publics*

Après plusieurs installations de panneaux photovoltaïques amorcées ces dernières années sur les bâtiments publics de la Ville de Cahors, du Grand Cahors et du CCAS, c'est au tour de la station d'épuration de Cahors Saint-Mary, équipement propriété du Grand Cahors, d'en être équipée.

Cette nouvelle installation de 424 panneaux photovoltaïques témoigne de l'accélération du développement des énergies renouvelables, accélération qui se traduit par la création d'unités de production photovoltaïque sur des bâtiments publics et autres fonciers. Elle s'inscrit plus largement dans la volonté d'agir concrètement face à l'urgence climatique.

*Un état des lieux du patrimoine bâti*

En 2019, la Ville de Cahors avait réalisé un premier diagnostic de son patrimoine immobilier afin d'évaluer l'état des bâtiments, la sécurité, la conformité, la performance énergétique et la fonctionnalité. Il a été consolidé par un schéma directeur immobilier énergie 2023-2026 qui référence l'ensemble des consommations du patrimoine bâti de la Ville et du Grand Cahors. Ce travail préalable a ainsi permis de définir les priorités d'interventions en termes notamment de transition et de performance énergétiques des bâtiments, dont l'installation d'unités de production d'énergie photovoltaïque.

*Un territoire à énergie positive d'ici 2050*

Cet engagement vers le développement du photovoltaïque est décliné dans le Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Cahors qui fixe une trajectoire de transition énergétique et écologique visant à faire de l'agglomération un territoire à énergie positive avant 2050. Cette stratégie poursuit plusieurs objectifs transverses : préserver la qualité de vie des habitants face aux effets du changement climatique, maîtriser la dépendance énergétique du territoire et contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone nationale. Elle repose sur une réduction significative des consommations d'énergie ainsi que sur le développement des énergies renouvelables locales, dont la part devra couvrir l'intégralité des besoins énergétiques du territoire à l'horizon 2050.

*Accélération de la production photovoltaïque*

L'installation des premiers panneaux photovoltaïques a été amorcée en 2018 avec l'aménagement par le Grand Cahors du bâtiment démonstrateur Enerpat-Sudoe, projet phare de réhabilitation énergétique et patrimoniale situé au cœur du centre historique. Depuis 2023, six équipements de la Ville, du CCAS et du Grand Cahors ont bénéficié d'installations photovoltaïques :

- 2023 : l'école Pierre-Ségala (Ville) et la résidence des Pins (CCAS)
- 2024 : l'école Jean-Calvet et le carport de l'espace Caviole (Ville)
- 2026 : l'Unité d'ultrafiltration de l'eau et la station d'épuration de Saint-Mary (Grand Cahors)

À noter que chaque projet de renouvellement de toiture fait désormais l'objet d'une analyse quant à l'opportunité de panneaux photovoltaïques.

## 424 panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Saint-Mary

Après la réalisation des travaux d'étanchéité de l'ensemble des toits terrasses (démarrés fin septembre 2026), 424 panneaux photovoltaïques en autoconsommation sont en cours d'installation. Ils seront tous installés d'ici la fin du mois de novembre 2026.

Une fois mise en service, la centrale produira 212 KWh/an, l'équivalent de la consommation en électricité de 55 foyers et devrait couvrir 14 % des besoins en électricité du site.

Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Grand Cahors avec l'appui d'un maître d'oeuvre (BET Ramat) mis à disposition et financé par Territoire d'Energie Lot.

Ils ont bénéficié d'une aide financière de l'État dans le cadre du plan France Nation Verte (Fonds vert), soit 25 % du coût total de l'opération portée par le Grand Cahors. Les économies de fonctionnement sont de l'ordre de 22 000 €/an (14% de la consommation d'électricité du site), soit un retour sur investissement amorti en 16 ans.

Ils répondent également en partie aux enjeux de la Directive des Eaux Résiduaires Urbaine (DERU) révisée qui prévoit d'atteindre la neutralité énergétique et de décarbonation des systèmes d'assainissement à l'horizon 2045.

Engagement de mandat, la Ville de Cahors et le Grand Cahors entendent poursuivre le déploiement de leur parc photovoltaïque dans les prochaines années.





## 1. La production photovoltaïque sur les bâtiments publics

| Bâtiment | Maîtrise d'ouvrage | Nombre de panneaux* | Production annuelle KWh | Part de production par rapport à consommation annuelle du site |
|---|---|---|---|---|
| Bâtiment démonstrateur | Grand Cahors | 6 panneaux | 495 KWh** | 18 % ** |
| École Pierre-Ségala | Ville de Cahors | 129 panneaux | 61 894 KWh | 325 % |
| École Jean-Calvet | Ville de Cahors | 120 panneaux | 69 704 KWh | 325 % |
| Carport espace Caviole | Ville de Cahors | 10 panneaux | 4 615 KWh | 6 % |
| Résidence des Pins | CCAS | 80 panneaux | 41 000 KWh | 25 % |
| Unité d'ultrafiltration de l'eau | Grand Cahors | 338 panneaux | 169 169 KWh | 8 % |
| Station d'épuration | Grand Cahors | 424 panneaux | 212 212 KWh | 14 % |
| **TOTAL** | | **1107 panneaux** | **559 089 KWh** | |

* La puissance des panneaux est variable en fonction des sites et des années d'installation
** Électricité revendue

La production photovoltaïque correspond à la consommation électrique annuelle d'environ 276 foyers français (hors chauffage électrique).

Au-delà de la production sur les bâtiments publics, le Grand Cahors soutient d'autres projets de photovoltaïque sur le territoire. La collectivité, propriétaire du site de la Plage aux Ptérosaures, a ainsi mis à disposition la surface de toiture du bâtiment à Obton / EDF-ENR, qui y a installé 1 131 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle de 223 300 KWh.
Par ailleurs, le premier parc photovoltaïque d'initiative citoyenne du Grand Cahors mené par la société coopérative d'intérêt collectif Fil d'Ohm a été inauguré à Cieurac en 2024.

## Quand les bâtiments génèrent du surplus

Selon les périodes, les panneaux peuvent produire davantage d'énergie que celle dont le site a besoin à l'instant T, c'est notamment le cas durant les périodes de haute production en été.

Ainsi, 49 % des besoins de l'école Jean-Calvet sont couverts par la production en autoconsommation sur site et 27 % des besoins de l'école Pierre-Ségala sont couverts par la centrale en autoconsommation sur site. Le surplus produit dans ces écoles et non autoconsommé est intégré dans le cadre d'une autoconsommation collective patrimoniale. Ce surplus alimente aujourd'hui une partie des besoins des parkings du Phare (14 %) et de l'Amphithéâtre (14 %), du musée Henri-Martin (20 %), de la fontaine Gambetta (21 %), de l'école Joseph-Teysseyre (15 %) et de l'Hôtel de ville (15 %).

## 2. Opérateurs et financements

**Financements :**
Coût de l'opération : 370 482 € TTC.
Subvention France Nation Verte (Fonds Vert) : 91 545 €.

**Opérateurs :**
- Maîtrise d'ouvrage : Grand Cahors
- Accompagnement technique et financier : TE46
- Maîtrise d'oeuvre : bureau d'études BET Ramat (suite à l'appel à candidature lancé par TE46), accompagné du bureau d'étude SECC centre ouest pour la maîtrise d'oeuvre du lot étanchéïté
- Aide à maîtrise d'ouvrage : APAVE (contrôle technique)
- Travaux d'étanchéité : Froidefond
- Panneaux photovoltaïques : Eiffage



LE SAVIEZ-VOUS ?

La station d'épuration, construite en 2008, était, lors de sa construction, considérée comme une usine pilote. L'entreprise Degremont/Suez (retenue par appel d'offres) testait alors un procédé très novateur alliant deux brevets : un traitement physico-chimique primaire à très grande vitesse dit « par procédé Densadeg® » et un traitement biologique à boue activée appelé « Cyclor ».

La compacité de l'ouvrage (un seul bassin visible pour une meilleure maîtrise des odeurs et du bruit), les toitures plates végétalisées et les bardages en cuivre contribuaient également à faire de cet équipement un bâtiment innovant.